

Le Saint-Siège et l'UNESCO construisent ensemble la paix dans l'esprit des hommes

Par S.E.Mgr. Francesco Follo,
Observateur Permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO

Depuis 1952, le Saint-Siège prend part à l'engagement et à la réflexion de l'UNESCO, en partageant son objectif principal : construire la paix dans l'esprit des hommes à travers l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Les objectifs poursuivis par l'UNESCO sont la paix et le développement durable. La Mission permanente d'Observation du Saint-Siège auprès de l'UNESCO travaille auprès de cette organisation internationale pour contribuer à la défense et à la promotion de la personne humaine et au respect de sa dignité, de la paix et d'une société plus équitable et juste. Nommé en 2002 par Sa Sainteté le Pape Jean Paul II, S.E.Mgr. Francesco Follo est l'actuel Observateur Permanent du Saint-Siège auprès de l'UNESCO.

Le Saint-Siège : 61 ans de présence à l'UNESCO

La présence du Saint-Siège au sein de l'UNESCO s'explique par sa longue tradition diplomatique et par un intérêt pour l'engagement que poursuit, depuis sa création, le système onusien.

Le Saint-Siège, dont l'administration centrale se situe dans la Cité du Vatican, est un sujet souverain de droit international entretenant des relations bilatérales avec 179 États, ainsi que des relations multilatérales avec les différentes agences des Nations Unies et de multiples organisations internationales et intergouvernementales. Étant l'une des 203 représentations diplomatiques pontificales, la Mission permanente d'Observation du Saint-Siège est présente au sein de l'UNESCO depuis 1952. Le premier Observateur fut le Nonce apostolique auprès de la France, S.E. Mgr Angelo Roncalli, le futur Pape Jean XXIII.

C'est la promotion d'un « *humanisme intégral* », selon les mots de Jacques Maritain, qui donne un sens et une direction à cette représentation

diplomatique : la raison de la présence du Saint-Siège au sein de l'UNESCO se fonde sur ce que Jean Paul II a appelé le « *lien organique et constitutif qui existe entre la religion en général et le christianisme en particulier, d'une part, et la culture d'autre part* »⁽¹⁾. Faire entendre la voix de l'Église catholique dans les domaines de l'éducation,



En 2011, S.E.Mgr Francesco Follo a signé l'ouvrage *La mission du Saint-Siège à l'Unesco : La paix en question* (Parole et Silence Éditions), dans lequel il revient sur le rôle de la représentation permanente du Saint-Siège auprès de cette organisation onusienne et sur son action dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information.

des sciences naturelles et sociales, de la culture et de la communication n'est donc pas l'expression d'un simple point de vue parmi d'autres, mais une mission de partage de réflexions et de pratiques sur les aspects fondamentaux qui font l'humanité de l'homme. Le dialogue quotidien avec les représentants des États n'est pas motivé par la défense d'une « *raison d'État* » quelconque, mais a pour but la défense et la promotion de l'homme et de la dignité humaine, de la liberté religieuse, le respect du droit

et un devoir général de solidarité envers tous les humains, incluant ainsi les questions relatives au développement durable. Tout cela fait écho au « *nouvel humanisme* » que la Directrice Générale de l'UNESCO, S.E.Mme Irina Boko-

va, met au centre des activités et de la réflexion de cette organisation.

Ainsi, c'est sur la défense et la promotion de l'homme que la mission de l'Église et celle de l'UNESCO se rejoignent : faire tout le possible pour que « *l'homme devienne toujours plus homme, qu'il puisse "être" davantage et pas seulement qu'il puisse "avoir" davantage, et que par conséquent, à travers tout ce qu'il "a", tout ce qu'il "possède", il sache de plus en plus pleinement "être" homme* »¹. C'est pour suivre ce chemin que le Saint-Siège a voulu « *prendre part à la réflexion et à l'engagement* »² de l'UNESCO.

L'intérêt du Saint-Siège pour les domaines de compétence de l'UNESCO

L'UNESCO, agence intellectuelle et de développement des Nations Unies, centre sa mission sur la construction de la paix dans l'esprit des hommes à travers l'éducation, les sciences, la culture et la communication. Le préambule de son acte constitutif (1945) stipule que « *les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* ». De manière similaire, selon l'Église, il faut construire cette paix « *en commençant par le fondement : le respect de tous les droits de l'homme, ceux qui sont liés à sa dimension matérielle et économique comme ceux qui sont liés à la dimension spirituelle et intérieure de son existence en ce monde* »³. Si, comme l'affirmait Paul VI, « *l'homme est la route de l'Église* », dans cette route, l'Église doit accompagner tous les hommes de bonne volonté, croyants

ou non croyants, qui militent pour la défense de l'humanité.

A cette volonté commune de construire la paix, s'ajoute la recherche d'un développement durable pour chaque être humain. Les notions fondamentales d'équité et de justice comme la lutte contre la pauvreté qui sous-tendent les *Huit Objectifs du Millénaire* pour le Développement des Nations Unies, sont également au cœur même du message de l'Eglise catholique. Le Saint-Siège s'intéresse donc de très près aux différentes activités que mène l'UNESCO à travers ses cinq grands domaines de compétence, pour atteindre ces objectifs.

L'éducation d'abord. Le développement de la personne, de la société, de l'Etat même, commence par l'éducation. La notion d'équité, chère à l'Eglise, se retrouve dans les programmes de l'UNESCO qui promeuvent l'éducation pour tous, sans distinction de sexe, d'âge ou de revenus. En outre, d'un point de vue pratique, les questions relatives à l'éducation ont un caractère primordial pour le Saint-Siège. Gérant environ 210 000 écoles, de la maternelle au second cycle, et 1 700 universités réparties à travers le monde, l'Eglise catholique reste par conséquent attentive aux différentes évolutions que connaît ce secteur. La signature des différentes conventions et les grandes politiques éducatives menées par l'agence onusienne peuvent avoir un impact sur le fonctionnement de ce système éducatif, au niveau des décisions du Saint-Siège comme au niveau des acteurs catholiques impliqués sur le terrain. Le Saint-Siège a par conséquent adhéré à plusieurs conventions concernant les normes éducatives en Europe, en Amérique, mais également en Asie et en Afrique, où il est très actif en matière d'éducation.

Les Sciences Naturelles et Exactes ensuite. Il convient ici de noter que l'UNESCO est la seule agence des Nations Unies qui intègre le mot « science » dans son appellation et dont l'un des mandats est précisément de promouvoir la science. Dans le cadre des conclusions de Rio+20, les questions développées par l'organisation internationale concernant la gestion des ressources naturelles, la promotion des politiques et le renforcement des capacités relatives aux questions environnementales et climatiques (pour lesquelles elle est d'ailleurs le chef de file



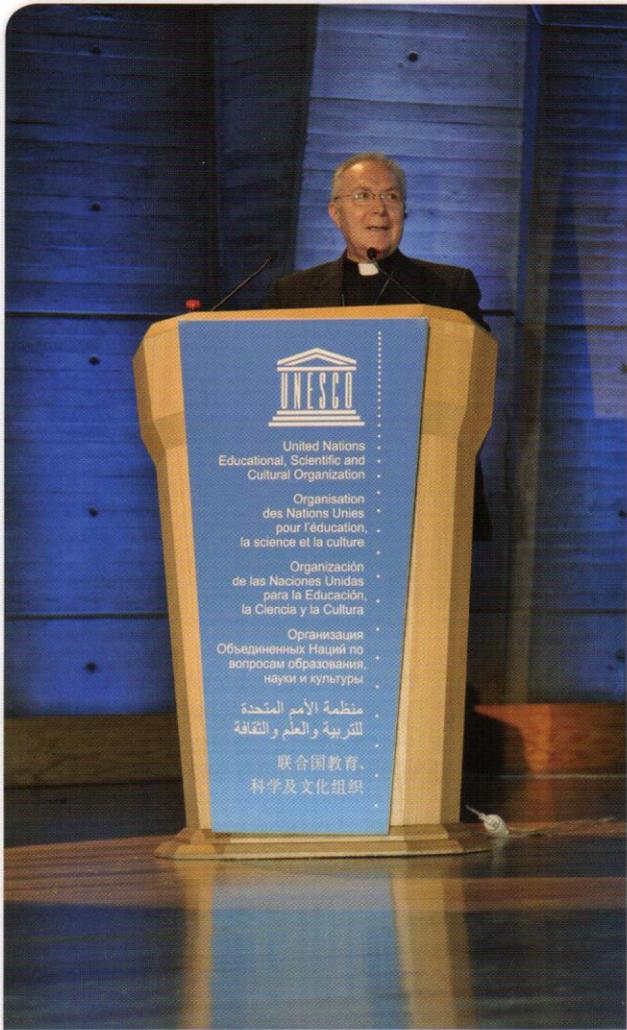
Aux côtés de M. Michel Kubler, ancien rédacteur en chef de La Croix, S.E.Mgr Francesco Follo participe régulièrement à des conférences.

parmi les agences onusiennes) ou encore la préparation et la prévention des catastrophes, sont d'un grand intérêt pour le Saint-Siège et ce, particulièrement à trois niveaux. Premièrement, les études scientifiques relatives aux évolutions et aux impacts que développent l'organisation (niveau de recherche et d'évaluation). Deuxièmement, le système d'observation globale qui est proposé (niveau de surveillance). Troisièmement, l'UNESCO encourage directement les activités au siège comme sur le terrain (niveau de prévention, de sensibilisation et d'action). Certains programmes s'échelonnent parfois sur plusieurs niveaux. Le suivi permanent de ces questions, comme le programme « Homme et Biosphère » ou encore le programme de géologie internationale, permet à la fois d'informer les acteurs sur le terrain (ONG d'inspiration catholique, instituts et centres de recherche) mais également d'en faire part à l'Académie Pontificale des Sciences (80 membres, dont 35 Prix Nobels) qui suit avec intérêt les avancées qui peuvent être proposées à ce sujet. Le Pape émérite Benoît XVI s'intéressait d'ailleurs particulièrement aux problématiques environnementales et avait à cœur de rester informé sur ce sujet.

De même, les Sciences humaines ont un grand intérêt pour le Saint-Siège. Le secteur de l'UNESCO propose à la fois une production de connaissance, cette recherche permettant de déterminer et analyser les tendances pour ensuite proposer des modes d'action, mais également une mise en œuvre de systèmes de coopération intellectuelle

et de réseaux scientifiques mondiaux. En effet, les Sciences Humaines et Sociales ont à jouer un rôle décisif en aidant à comprendre et à interpréter le contexte économique, culturel et social. Le programme sur les Transformations Sociales (MOST) est d'ailleurs à cet égard attentivement suivi. Le Pape François, qui a vécu parmi les plus pauvres en Argentine, est très sensible aux questions concernant l'inclusion sociale et la lutte contre la discrimination.

Le secteur de la Culture fait également l'objet d'une attention particulière, notamment les questions concernant la conservation du patrimoine, les avancées des politiques normatives, mais également les questions concernant la diversité culturelle ou le dialogue entre les différentes cultures et religions. Ce dernier point permet à l'Eglise catholique, qui comprend une infinité de culture en son sein, d'échanger de manière formelle ou informelle, avec les membres des autres religions. Il semble nécessaire de chercher à approfondir un peu mieux ce lien organique et constitutif entre religion et cultures. Chacune des innombrables cultures, qui s'insèrent dans un cadre environnemental précis et qui tissent la riche trame de l'humanité, est faite d'expressions artistiques particulières et incommensurables, mais aussi de valeurs, y compris leur dimension religieuse fondamentale. Le but principal de la religion est de répondre à la question sur le sens de la vie, à la fois comme *direction, signification et perception*, en propo- ➔ ➔



En tant que représentant du Saint-Siège auprès de l'Unesco, S.E.Mgr Francesco Follo porte un regard sur les activités de cette organisation onusienne et participe aux décisions qui ont trait aux programmes et à l'activité de laboratoire d'idées.

l'accès à l'information et à favoriser les échanges entre les cultures et les religions pouvant ainsi servir de base à la tolérance.

Les activités du Saint-Siège auprès de l'UNESCO

Au quotidien, l'Observateur permanent et ses collaborateurs, avec l'aide de stagiaires et d'experts externes, suivent les activités des cinq grands secteurs de l'agence onusienne en assistant régulièrement aux réunions intergouvernementales, ainsi qu'aux conférences et colloques organisés par l'UNESCO et les États membres. La Mission assiste également aux Conseils Exécutifs et à la Conférence Générale et reçoit régulièrement des membres des délégations étrangères. Cela implique de jouer un rôle d'interface entre, d'un côté l'UNESCO et les délégations nationales

qui y sont membres ou observateurs, et de l'autre côté, la Secrétairerie d'État qui coordonne les différents Dicastères du Saint-Siège, équivalent de ministères. La Mission permanente d'Observation entretient par conséquent des liens constants avec le Secrétairerie d'État, en particulier la section pour les relations avec les États, ainsi qu'avec la Congrégation pour l'Éducation catholique, les Conseils pontificaux (Laïcs, Dialogue interreligieux, Culture, la Promotion de l'unité des chrétiens, Justice et Paix, Communications sociales, Famille, Cor unum, Pastorale des migrants et des personnes en déplacement, Pastorale des services de la santé), les Comités pontificaux (comme celui pour les Sciences historiques) et les Académies pontificales (des Sciences, des Sciences sociales, pour la Vie).

Le travail de réflexion et d'échange ainsi conduit se concrétise par la participation à l'élaboration des programmes lors des réunions : même si

le Saint-Siège, en raison de son statut d'État Observateur, ne participe pas aux scrutins, son avis au sein des différents débats est écouté et tenu en considération. Ses écrits et ses publications sont demandés par les États qui les retransmettent à leur gouvernement.

La Mission organise régulièrement des colloques pour clarifier son message spécifique et pour faire connaître la voix de l'Église aux ambassadeurs et à leurs délégations ainsi qu'aux membres du Secrétariat de l'UNESCO, et promouvoir de cette manière le dialogue et la compréhension entre les différentes cultures et religions. Les sujets des symposiums sont vastes et visent à rendre le message de l'Église plus clair et à proposer des pistes de réflexions sur les grands débats qui ont cours à l'UNESCO. Durant les dernières années, la Mission permanente d'Observation a présenté le point de vue du Saint-Siège sur l'éducation, les notions de justice et de paix, le sens de la douleur, la diversité culturelle, les racines culturelles de l'Europe, Jean-Paul II et la culture contemporaine, Benoît XVI et le dialogue interculturel et interreligieux... Le dernier colloque, organisé en février 2013, a porté sur le thème « *Jean-Paul II : une pensée actuelle pour l'homme, l'éducation et la culture* ». Les intervenants ont montré comment la pensée de l'Église, et celle de Jean-Paul II en particulier, est susceptible de contribuer et d'influencer les réalités actuelles dans les domaines de compétence de l'UNESCO.

La présence du Saint-Siège auprès de l'UNESCO consiste enfin dans le travail quotidien des relations interpersonnelles tissées et cultivées par l'Observateur avec les représentants des différents États. C'est dans cette dimension ecclésiale du travail de la Mission qui se déploie sa fonction d'« *opérateur interculturel* ». En effet, la vraie relation interculturelle ne se joue pas entre les cultures considérées comme des identités culturelles collectives, des structures facilement identifiables et homogènes. Elle se noue plutôt entre des personnes, qui peuvent se référer à une ou plusieurs appartenances culturelles et/ou nationales.

Les valeurs qui tiennent à cœur à l'Église sont témoignées et transmises à travers ces relations, qui sont avant tout des échanges humains et intellectuels, avant d'être simplement politiques et diplomatiques.

⁽¹⁾ Discours de Jean-Paul II à l'occasion de sa visite à l'UNESCO le 2 juin 1980.

⁽²⁾ Message de Benoît XVI pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de la visite de Jean-Paul II à l'UNESCO, 2 juin 2005.

⁽³⁾ Sa Sainteté Benoît XVI, Message pour la 43^{ème} Journée mondiale des communications sociales, 23 janvier 2009.